

Des voix: Oh, oh.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés devraient reprendre leur siège. J'accorderai la parole aux députés pour leur permettre de poser des questions complémentaires. J'espère qu'il s'agira de questions et non pas de discours.

M. William Skoreyko (Edmonton-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au secrétaire d'État s'il est disposé à reviser la décision du président du CRTC sur cette question?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur l'Orateur, le Conseil de la radio-télévision canadienne est un organisme qui a été créé par le Parlement du Canada et dont la mesure d'autonomie, fort sagement d'ailleurs, a été établie à un assez haut degré. Cela ne veut pas dire que la loi sur la radiodiffusion ne permet pas certaines initiatives du gouverneur en conseil ou certaines directives transmises au CRTC.

Je prierais les honorables députés de l'autre côté de la Chambre de considérer que...

[Traduction]

Une voix: Il est derrière vous.

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Également, si ça vous plaît, oui. Mais je pense que ceux-ci sont plus portés à le faire, et ce serait d'étudier soigneusement la décision et toutes les raisons et explications qui ont été fournies par le CRTC, avant de prononcer un jugement. En tout cas, c'est la ligne de conduite que je me suis tracée.

[Traduction]

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question complémentaire au premier ministre. D'abord, j'aimerais le féliciter de son beau botté initial à la partie de la coupe Grey. Deuxièmement, j'aimerais qu'il expédie la question suivante. Compte tenu de la décision du CRTC, permet-il à cet organisme arrogant de dicter des politiques à son gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État. Voudrait-il demander au CRTC si sa dernière décision est de nature à retarder davantage pour beaucoup d'endroits de l'Ouest l'accès à un deuxième canal?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Monsieur le président, je peux poser la question au CRTC.

[M. l'Orateur.]

LA CONSOMMATION

ACCIDENT IMPUTÉ À L'ACIDE SULFURIQUE S'ÉCOULANT D'UNE VOITURE-JOUET

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): Pendant que j'ai la parole, monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à une question que l'honorable député d'Annapolis Valley m'a posée l'autre jour au sujet d'un réalisateur de Radio-Canada qui aurait été congédié à la suite d'une émission non diffusée. Je veux simplement communiquer à l'honorable député la réponse que m'a fait parvenir la Société Radio-Canada, savoir: Étant donné que cette question fait maintenant l'objet de pourparlers entre le conseiller juridique de Radio-Canada et celui du réalisateur et que la Société est menacée de poursuites judiciaires, toute précision sur la situation risquerait de compromettre gravement le succès des pourparlers.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

[Traduction]

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question porte sur un sujet différent qui s'adresse au très honorable premier ministre. Étant donné les nouvelles contradictions qui circulent sur l'attitude du Canada à l'égard de la conférence projetée sur la sécurité européenne, voudrait-il dire à la Chambre si, lors de la réunion du conseil de l'OTAN, le gouvernement entend encourager ou décourager cette conférence qui risque d'aboutir à la dissolution de l'OTAN et du pacte de Varsovie et à un déséquilibre des forces en Europe?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je devrai soumettre la question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

RECONNAISSANCE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE COMME ZONE DÉSIGNÉE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Nous dirait-il s'il a tenu compte des représentations faites par la ville de Sherbrooke et par le comité industriel des Cantons de l'Est, à l'effet que Sherbrooke et la région soient désignées comme zone spéciale?

M. l'Orateur: Je me permets de signaler à l'honorable député que cette question pourrait